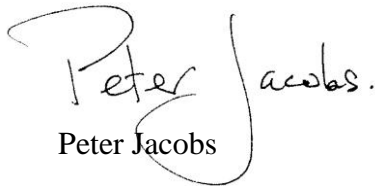




La Commission demeure néanmoins préoccupée par la présence de barils qui ont été abandonnés dans le passé sur le même site où sera installée l'usine de béton bitumineux et la possible contamination des sols qui a pu s'en suivre. Sans nécessairement impliquer le promoteur du présent projet, la Commission est d'avis que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de même que les organisations locales et régionales et Transport Canada devraient élaborer, dans un proche avenir, une stratégie afin que ce site soit adéquatement nettoyé et réhabilité.

Veillez agréer, Monsieur le Sous-ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,



Peter Jacobs.

Peter Jacobs